



« Faut-il avoir subi la violence pour permettre une vraie résilience ? »

Denis MATHEN

Gouverneur de la province de Namur – Belgique

Président de l'APREF – Association des Préfets et Représentants de l'Etat de la Francophonie

Intervention au colloque numérique "Désastre et résilience"

UQAM - 17 juin 2021

Avertissement : les références des photos ont été indiquées à chaque fois que ceci était possible – les photos sont utilisées dans le cadre strictement limité de l'exposé qui s'intègre lui-même dans le programme du colloque organisé par l'UQAM « Désastre et résilience ». Elles ne peuvent dès lors être dupliquées et diffusées plus largement ou utilisées à d'autres fins que l'illustration temporaire du propos durant l'exposé.

« *Les peines de tous ne sont les peines de personne* »

Joséphine TEY, *La fille du temps*, Editions 10/18, Collection "Grands détectives", Paris, 2003, p.61

Introduction

- Présentation : Qui suis-je ?
- Quelle action/quel rôle dans la crise de la Covid19 ?
- L'objet de cet exposé – son pourquoi – ce qu'il est et ce qu'il n'est pas

Qui suis-je ?

- Gouverneur de la province de Namur en Belgique depuis plus de 14 ans
- Commissaire de tous les gouvernements dans la province – autorité déconcentrée (compétences de tutelle et d'autorisations) – « organe » provincial – Officier de police administrative – représentant du Roi dans la province
- Compétences en matière de gestion de crises (et/ou situations d'urgence) et planification d'urgence

Quelle action / quel rôle dans la pandémie ?

- Activé dans le cadre de la gestion de la crise au titre de nos compétences en matière de coordination des acteurs (disciplines) dès que la crise a pris une dimension «multidisciplinaire» et plus uniquement sanitaire/de santé publique
- A la demande du/des gouvernement(s) avons mis en place des dispositifs particuliers : postes médicaux d'orientation (fédéral) - accueil/isolement de personnes fragilisées – SDF (Région) – Structure intermédiaire de soins (Région) OU avons aidé à la mise en place de dispositifs Ex. : testing et vaccination

Quelle action / quel rôle dans la pandémie ?

- Elaboration de plans covid19 à l'échelle provinciale (2^{ème} vague – pandémie respiratoire)
- Mise sur pied d'une plateforme de coordination provinciale de la santé
- Suivi des "clusters +10" dans les maisons de repos pour personnes âgées et autres structures d'hébergement collectif
- Relais/coordination/information des autorités locales (plus de 50 vidéoconférences avec les bourgmestres/maires)

Quelle action / quel rôle dans la pandémie ?

- Participé à la coordination nationale avec tous les gouverneurs du pays et le centre fédéral de crise
- Campagnes d'information sur les mesures et règles « covid », soit en relais des campagnes nationales, soit d'initiative avec les acteurs locaux
- Rôle logistique au début dans la distribution du matériel de protection (masques)
- Pris des dispositions de police administrative, en complément ou en prolongement des mesures fédérales (arrêtés de police)

Quelle action / quel rôle dans la pandémie ?

- Coordonné et accompagné des opérations policières de surveillance et de contrôle en assurant un monitoring des contrôles, une remontée d'informations vers le Ministère de l'Intérieur et un relais avec le monde judiciaire (parquet)
- Relais de tous les ministres (fédéraux et régionaux) à l'occasion de contacts bilatéraux ou de vidéoconférences
- Organisons la sortie de crise/*phasing out*

L'objet de cet exposé

- Sur base de ce que je viens de dire, une remontée d'une expérience de terrain, venant d'un acteur/observateur « privilégié », gestionnaire de certains aspects, relais de beaucoup d'autres, en contact avec tous les niveaux de pouvoir du pays et surtout avec les autorités locales
- Avant tout un questionnement et pas une réponse ou la défense d'une thèse sur la résilience (je ne suis ni philosophe, ni sociologue, ni psychologue)
- Un questionnement aussi sur la sortie de crise, la manière d'en tirer des enseignements en mettant en avant les conséquences de l'interpénétration de la gestion des situations d'urgence et les aspects purement « ordre public »

Le besoin d'un élément de rupture

- Sans élément de rupture, difficulté d'avoir une prise de conscience qui permettrait une « résilience par anticipation »
- Le rapport de l'OCDE « *Les risques émergents au XXIème siècle* » de 2003 pointait le risque des maladies infectieuses : « *Les experts internationaux considèrent que la survenue d'une pandémie de grippe est inévitable et peut-être imminente* ». (p. 114)

Le besoin d'un élément de rupture

- « *A moins de disposer des capacités adéquates d'identification, de signalisation, et de surveillance de tels événements, les possibilités de maîtriser ces maladies seront sérieusement compromises* ». (idem p. 133)
- Des dispositions ont certes été prises au niveau mondial mais force est de constater qu'au niveau des états ces prédictions n'ont pas toujours entraîné des actions ; c'est en partie le cas en Belgique.

Le besoin d'un élément de rupture

- Ainsi, pas de Plan fédéral pandémie en Belgique ... et toujours pas à l'heure actuelle.
- Certaines structures de gestion ont été mises en place au fur et à mesure de la gestion de la crise : création en ... 12/2020 du GEMS (groupe d'experts de stratégie de crise pour le Covid19), du Commissariat fédéral Corona (10/2020), du Délégué régional wallon Covid19 (10/2020), des *Outbreak support team* locales (07/2020), restructuration et renforcement du réseau des inspecteurs régionaux d'hygiène, etc ...

Le besoin d'un élément de rupture

- Il a fallu donc la survenance de l'événement (pandémie) pour que soient prises après un certain délai une panoplie de mesures qui n'étaient pas préparées jusque-là alors que ledit événement était prévisible et annoncé
- On peut dès lors légitimement se poser la question : certes la pandémie a entraîné son lot de souffrances, de malades, de morts et donc de drames personnels et familiaux mais est-elle par elle-même suffisante pour permettre qu'émerge pour l'avenir une dynamique de résilience collective qui aille au-delà de *Nouvelles années folles* de liberté et d'insouciance retrouvées ?

Le souvenir qu'il va en rester

- Est-ce qu'une crise à cinétique lente, s'installant dans la durée, qui plus est caractérisée par le concept de « vagues » (et pas un « tsunami ») ou de « résurgences » cause suffisamment d'ébranlement moral et mental pour conduire à une vraie démarche résiliente ?
- Dès lors, particulièrement en liaison avec la deuxième phase (2^{ème} vague d'octobre/novembre et rebond du printemps), est-ce qu'il n'y a pas besoin de se référer –totalement ou partiellement– à d'autres « marqueurs » des consciences pour donner d'autres jalons au déroulé de la crise que l'unique chiffre des décès ?
- Comme ailleurs dans le Monde, en Belgique, (même si il y a eu des drames, notamment dans certaines maisons de repos pour personnes âgées – les EHPAD en France), les images « violentes » qui ont frappé les esprits et qui demeureront sont également d'une autre nature, d'une autre origine. Elles sont issues d'événements liés à l'ordre public qui se sont produits « en périphérie » de la gestion de la crise pandémique.

Le souvenir qu'il va en rester

- Le postulat est que ces événements, constituant des troubles de l'ordre public, sont autre chose que simplement des actions de protestation et de contestation des mesures prises pour tenter d'enrayer l'épidémie et notamment pour s'opposer aux mesures restrictives des libertés
- Ils sont aussi des étapes qui doivent contribuer à raconter une histoire de la crise, avec des étapes marquantes pour l'opinion et qui, à côté/en parallèle des conséquences de l'épidémie sur le plan de la santé physique et mentale vont aider à ce que se forge une démarche, sinon de résilience collective, à tout le moins apte à provoquer certains changements nécessaires au sein de la société

Exemple 1 : *La Boum* 1 et 2 - Bruxelles



Photo : Martin Driguez - Liberation

La Boum 1 – Bruxelles – Bois de la Cambre 1^{er} avril 2021

- Point de départ en mars : annonce sur FB d'un festival de DJ – Une petite dizaine de milliers de personnes annoncent leur participation
- L'événement prend le nom de “La Boum” et devrait se tenir au Bois de la Cambre à Bruxelles...
- Cependant, pour la date ... il s'agit du 1er avril
- On annonce des personnalités politiques et des virologues comme DJ !
- Aux alentours de 2000 personnes selon la police se rassemblent néanmoins – les choses dégénèrent
- Au total il y a eu 22 arrestations (18 administratives, 4 judiciaires), 8 manifestants blessés, 26 policiers blessés et 7 chevaux blessés. Six véhicules de police ont été endommagés.



© BAUWERAERTS DIDIER



Photo :© ISOPIX



Photo : Belga

La Boum 2 – Bruxelles – Bois de la Cambre 1^{er} mai 2021

- Un mois plus tard, plusieurs milliers de personnes se rassemblent au centre de Bruxelles entre 1000 et 2000 personnes convergent vers le Bois de la Cambre à Bruxelles pour ce qu'on a baptisé « la Boum 2 », malgré l'interdiction des autorités mais 40 stewards avaient été déployés préventivement dans la matinée.
- La police (600 policiers déployés) est intervenue et a passé plusieurs heures à faire évacuer l'espace et le retour au calme n'a été constaté que vers 21h00
- Au total, 132 personnes ont été arrêtées en marge du rassemblement - 15 participants à l'événement ont été blessés, ainsi que 13 agents de police.
- 127 personnes ont été arrêtées administrativement ; 5 arrestations judiciaires ont été effectuées, notamment pour rébellion armée, menaces et vente de stupéfiants.



Photo : © C.C





Photo : Martin Driguez - Libération



Photo : Martin Driguez - Libération

Exemple 2 : Comment une rave party se transforme en prise à partie

- La question de la « gestion » des *rave party* a toujours été délicate
- Pourtant jusqu'ici, dans ma province en tout cas, il y avait une marge pour une véritable négociation entre les organisateurs et les forces de police – application large du principe dit de la « gestion négociée de l'espace public »
- Récemment, dans le contexte Covid (et donc aussi de « résistance » aux interdictions de rassemblements et d'organisations d'événements) une *rave party* de campagne a mal tourné – ce fut suffisamment marquant et différent de ce qui se passait auparavant pour être abordé de manière spécifique dans les forums officiels de sécurité que je préside

Les faits

- Les faits selon la presse : « Dans la nuit de samedi à dimanche (ndlr : du 8 au 9 mai 2021), une rave party a rassemblé environ 500 fêtards sous le pont d'autoroute à Fenffe, dans la commune de Houyet. La police locale et la police fédérale sont intervenues dans un contexte difficile. Quatre policiers ont été blessés et une personne interpellée (...) La police fédérale est arrivée en renfort, juste après une intervention assez similaire sur la place Flagey à Bruxelles. (...) Il y avait une dizaine de policiers de la zone locale et un renfort fédéral d'une vingtaine d'hommes. (...) Les forces de l'ordre ont d'abord tenté de négocier et d'établir un contact avec un éventuel organisateur mais cela était impossible. "La police a dû intervenir car il y avait trop de rébellions. Les personnes ont fait un cordon devant la sono", explique la bourgmestre Hélène Lebrun, qui s'est rendue sur place dans la nuit ».

Rave party en campagne



Rave party en campagne



Rave party en campagne

- Témoignage de la commissaire divisionnaire de police I. Caponni qui a participé à l'intervention : *« J'ai déjà vécu plusieurs rave party. A chaque fois, on va couper la sono, on parle avec les gens , on prend les identités des organisateurs, on ne les fait pas partir directement car ils ont consommé des substances ou de l'alcool ; ils dorment dans leur voiture et puis ils partent. (...) Ici, j'ai ressenti la haine comme jamais je ne l'avais connue. L'intervention a basculé très très vite. Nous sommes allés vers la sono pour discuter et là nous nous sommes retrouvés 30 policiers face à 400 personnes qui non seulement ne nous ont pas laissé passer mais qui nous ont littéralement attaqués. J'ai été séparée de mes collègues et frappée par 4 ou 5 gars qui tout en me frappant m'ont dit "bonne fête des mères" ».*
- Une trentaine d'individus sont revenus le week-end suivant *« puisqu'ils avaient été si bien accueillis par la police ».*

Exemple 3 : Un militaire en cavale



Exemple 3 : Un militaire en cavale

- Les faits : un militaire (Jürgen Conings) laisse des lettres inquiétantes et profère des menaces à l'encontre notamment d'un virologue, d'une ministre, de hauts gradés de La Défense
- Il entame une cavale avec des armes militaires et du matériel dans le parc national de Haute Campine, dans la province du Limbourg
- Il est répertorié comme "extrémiste" de droite "potentiellement violent" par l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (Ocam)
- Les faits ont été qualifiés de (potentiellement) terroristes par le parquet fédéral
- La phase fédérale « terrorisme » a donc été déclenchée

Exemple 3 : Un militaire en cavale

- Toutes les provinces du pays doivent mettre leur cellule de gestion de crise en préalerte (elles le sont depuis presque 1 mois) ... et des moyens énormes sont/ont été mobilisés : 300 militaires et 120 policiers
- Des actions plus ciblées avec des chiens et l'appui des unités spéciales et du personnel du laboratoire scientifique ont aussi été menées
- Le parquet fédéral a désigné un juge d'instruction pour "tentative de meurtre dans un contexte terroriste et détention d'armes interdites dans un contexte terroriste".
- Les personnes menacées ont été mises sous protection
- A ce jour le fuyard n'a toujours pas été retrouvé

Des moyens considérables mobilisés



Des moyens considérables mobilisés



© BELGA

Exemple 3 : Un militaire en cavale

- Un avocat, une ministre et le virologue Marc Van Ranst. Voici trois personnes parmi la dizaine qui bénéficient d'une surveillance supplémentaire contre le militaire en fuite Jürgen Conings. Le Procureur fédéral craint qu'ils ne soient la cible de l'homme lourdement armé. En outre, plusieurs lieux, dont de nombreux centres d'asile et mosquées de la province du Limbourg, sont passés en niveau 3 de la menace terroriste.
- Les enquêteurs continuent de supposer que le soldat représente un grave danger et que l'homme pourrait frapper dans sa propre province. L'Ocam, l'Organe de coordination de la menace terroriste, suit de près la situation. Ils procèdent à une évaluation continue et prennent les mesures nécessaires.

Exemple 3 : Un militaire en cavale



« Le virologue Marc Van Ranst est sorti de sa cachette pour donner, dans un lieu secret, une interview filmée »

© BELGA

Exemple 3 : Un militaire en cavale

- Cela va faire un mois que le virologue Marc Van Ranst est gardé en lieu sûr pour éviter de croiser le militaire extrémiste qui lui a proféré des menaces de mort dans une lettre. Van Ranst et ses proches devraient, normalement, rester sous surveillance policière tant que Jürgen Conings n'a pas été retrouvé.
- La violence s'est exprimée à l'égard de la société et sans doute pas fondamentalement dans un contexte en liaison avec la pandémie.
- Néanmoins, les menaces dont font l'objet le virologue le plus emblématique et sa famille ont été particulièrement médiatisées comme pourrait être questionnée la proportion entre la réaction des autorités (en ce compris les moyens déployés) et le fait qu'à ce jour le fugitif n'a commis aucune infraction grave à proprement parler.

« Conclusion »

- Au travers de ces trois exemples, je souhaitais poser le débat sur les conditions qui permettent/ permettront une prise de conscience collective apte à provoquer, après une période de crise sanitaire/une pandémie de cette ampleur, des changements d'attitudes, de comportements, d'organisation de la société véritablement porteurs de sens et plus particulièrement, apte à faire émerger une certaine remise en cause, une « résilience » institutionnelle, de la part des acteurs et structures du système

« Conclusion »

- Pour en revenir à la phrase mise en exergue au début de cet exposé, cette pandémie n'a-t-elle pas trop été (à des degrés certes variables) *"une peine de tous"* qu'elle en est aussi devenue *"une peine de personne"* et que dès lors le risque n'est pas absent qu'en fait de résilience, sa fin ne suscite que de la ... réjouissance
- Les événements exposés (et sans doute que beaucoup de pays ont connu mutatis mutandis les leurs) outre qu'ils mettent en avant la toujours plus grande interpénétration de la gestion de crise, quelle qu'elle soit, avec les domaines de l'ordre public et de la police administrative, peuvent donc aussi jouer le rôle de « marqueurs », de « balises », de « jalons » indispensables pour « raconter l'histoire de la crise » qui sans eux se noierait dans les contingences du temps qui passe

Merci pour votre
attention